

Bulletin
Municipal
2025



L'Écho des Villages



www.cruet.fr

Cruetneraines, Cruetnerains,

L'année 2025 s'ouvre à nouveau sur de grandes incertitudes.

Depuis plusieurs mois, le pays, si ce n'est le monde subit de multiples crises : guerre en Ukraine, conflit en Israël, inflation, défi climatique, grandes questions énergétiques, et à l'heure où j'écris ces lignes, une crise politique en France.

Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connu semblent menacés.

Le monde bouge, la société évolue, mais nos valeurs doivent se recentrer sur l'essentiel : fédérer, rassembler, partager, sont des mots qui doivent retrouver du sens dans nos vies et dans notre quotidien à tous. Réapprendre la tolérance, la bienveillance et permettre le vivre ensemble est indispensable.

Heureusement des moments d'animation, de convivialité, de découverte, de partage... viennent régulièrement égayer notre village et permettent de se divertir grâce aux nombreuses associations de la commune. C'est avec tous ses bénévoles que le tissu associatif contribue au dynamisme de notre village. C'est une synergie entre dévouement et investissement de temps au service des autres, contribuant ainsi à l'intérêt collectif.

Il faut aussi saluer le travail de l'équipe enseignante de l'école primaire, ainsi que les agents du service périscolaire qui ont la lourde tâche de préparer nos enfants à leur entrée dans un monde de plus en plus difficile et dangereux.

Malgré tout cela, avec l'équipe municipale, nous voulons continuer à aller de l'avant pour notre village. De nombreux travaux, projets et investissements sont en cours, les services techniques œuvrent pour votre bien-être et votre cadre de vie et vous retrouverez dans ce bulletin, les différentes actions qui ont été menées tout au long de cette année.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2025. Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements personnels et professionnels. Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, notamment pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés. Qu'elle soit guidée par les valeurs qui devraient toujours nous animer collectivement, celle de la solidarité, de la fraternité et du partage.

Votre Maire,
Jean-Michel Blondet

LES RÉALISATIONS

2024

Travaux de voirie

Afin de maintenir un réseau de voirie en bon état, la municipalité engage chaque année un montant permettant d'entretenir les différentes routes communales. L'année 2024 a vu la rénovation de deux secteurs de voirie sur la commune : la partie haute du chemin des Grandes Vignes et la dernière portion du chemin de Grand la Bise, non encore rénovées. Le montant de ces travaux s'élève à 27.900€ HT. Comme chaque année, en fin d'hiver, les services techniques de la commune ont, pour leur part, procédé à une campagne de bouchage des trous de voirie avec de l'enrobé à froid.



Chemin de Grand la Bise



Chemin des Grandes Vignes

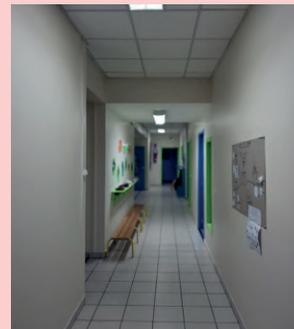
Reconstruction de l'abri bus des Cellières

L'été dernier, les services techniques de la commune ont reconstruit l'abri bus des Cellières, malmené par les années. Le soubassement a été créé en maçonnerie pour assurer une solidité plus durable. La récupération d'un maximum de matériaux a été privilégiée pour la création du banc et « la cabane à livres ».



Travaux à l'école

L'été 2024 a été l'occasion de poursuivre la rénovation des peintures intérieures de l'école. Les services techniques de la commune ont repeint les couloirs ainsi que le hall de l'école. De plus, les dalles de plafond ont été changées.



La Communauté de Communes de Cœur de Savoie a installé un composteur dans l'enceinte de l'école. Il s'agit de 3 bacs :

2 bacs contiennent les déchets verts et 1 bac contient du broyat pour compléter les 2 premiers. L'installation de ce genre de dispositif collectif de tri des déchets se poursuivra derrière la salle des fêtes.

Dernièrement, les services techniques de la commune ont également installé, devant l'école, un parking à vélo destiné à ceux qui utilisent les mobilités douces pour s'y rendre.



Illuminations de la commune

Comme cela avait été promis l'année dernière, la commune a investi pour le renouvellement des illuminations de Noël. Outre l'éclairage de l'église, rénové en 2023, cette année, 18 nouveaux décors ont été achetés et installés dans le village. L'investissement se poursuivra régulièrement pour s'assurer d'avoir toujours du matériel en bon état de fonctionnement, de technologie moderne et à faible consommation.



Eclairage public

En complément de la rénovation de l'éclairage public, la commune de Cruet a contractualisé son adhésion à l'association ACC Cœur de Savoie Energie dans le cadre de contrats de vente d'électricité d'autoconsommation collective à partir de deux sites de production : l'ombrière de l'aire de coituvrage de La Chavanne d'une puissance de 500 Kw et de la centrale hydroélectrique de Chavort située sur l'Isère d'une puissance de 2 MW. Depuis septembre dernier, tous les bâtiments publics et l'éclairage public de la commune bénéficient de cette production d'électricité renouvelable qui diminue encore la facture d'électricité de la commune.

PROJET

DÉJÀ ENGAGÉ POUR 2025

Construction de la Mairie, Espace multiservices et Chaufferie collective

Le projet de construction de la nouvelle mairie et de l'espace multiservices prend un nouveau tournant avec le début des travaux après plus de deux années d'études. En effet, deux ans de travail n'aurait pas été de trop pour mener à bien ce projet, assurer le montage financier, rencontrer les différents acteurs de celui-ci, pour que le cabinet **Architecture Energie** puisse présenter plusieurs avant-projets, charge aux élus de retenir celui qui rassemblait le meilleur compromis coût financier/demande des élus. Ces avant-projets se sont déclinés en deux variantes, l'un avec la réutilisation de l'ancien local commercial, l'autre avec la construction d'un bâtiment neuf après déconstruction. C'est la deuxième solution qui a été retenue par les élus, choix qui permet de mettre à niveau le parvis de la mairie avec l'esplanade

devant l'église, permettant aussi d'intégrer un sous-sol pour des rangements communaux et d'y installer la chaufferie, mais surtout de construire un bâtiment entièrement à la norme environnementale RE 2020. Ce choix permet aussi de dégager un espace beaucoup plus grand devant la salle polyvalente.

Avec la construction de cet ensemble qui s'intègre parfaitement dans l'aménagement des espaces publics terminés en 2021, la commune arrive au terme de l'ensemble des travaux qui modifie considérablement le centre du village, lui donnant un aspect plus convivial. Le projet se décline en plusieurs parties, la mairie, l'espace multiservices et la chaufferie collective avec son réseau de chaleur. Le montage financier se compose comme suit.



	COUT HT	SUBVENTIONS	EMPRUNTS	AUTOFINANCEMENT
Mairie Espace multiservices	1.182.452 €	Département : 236.109 € Etat : 200.000 € Région AURA : 70.000 € Fonds vert : 61.000 € CEE : 60.000 € ANCT : 50.000 €	300.000 €	205.343 €
Chaufferie Réseau de chaleur	411.341 €	ADEME : 189.450 € Département : 21.891 €	200.000 €	0 €



Ce projet n'aurait pas vu le jour sans le concours des différents acteurs qui apportent leurs soutiens financiers à la commune. Remerciements au Département de la Savoie et notamment ses Conseillers Départementaux, Christiane BRUNET et Olivier THÉVENET, à l'Etat et ses différents services, à la région AURA et son conseiller régional Éric SANDRAZ.



Les travaux ont commencé en octobre dernier, avec une première phase de préparation concernant le dévoiement du réseau ENEDIS, de la conduite d'eau potable et du réseau d'éclairage qui se trouvaient sous l'emplacement du futur espace multiservices. Ont suivi le désamiantage, la déconstruction de l'ancien local commercial puis la construction proprement dite du bâtiment avec le terrassement. ►

Le planning prévoit une livraison du bâtiment en octobre prochain, la solution retenue d'un bâtiment à ossature en bois permettant d'optimiser la construction. 17 corps de métier ont été retenus pour la construction de ce bâtiment.



La chaufferie biomasse collective, intégrée au bâtiment et associée à un réseau de chaleur permettra d'alimenter ce nouvel ensemble, mais également l'école primaire ainsi que les 12 logements de la Savoienne Habitat prévus sur le site. Elle sera suffisamment dimensionnée pour permettre dans un second temps d'alimenter la salle polyvalente lors de sa rénovation. Une production photovoltaïque en autoconsommation électrique, installée sur la toiture, viendra alimenter les bâtiments communaux. Un budget annexe a été créé en mars dernier lors de l'élaboration du budget pour gérer en régie les dépenses et recettes de cette vente de chaleur.

Fidèle à ses engagements en matière de transition énergétique, la commune de Cruet s'engage résolument dans un plan de déploiement des énergies renouvelables qui remplacent les énergies fossiles utilisées jusqu'à maintenant. Le bénéfice pour la commune sera économique, mais également environnemental avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et une énergie produite à proximité sur la plateforme bois de La Communauté de Communes Cœur de Savoie située à La Table et moins sensible aux fluctuations des marchés.

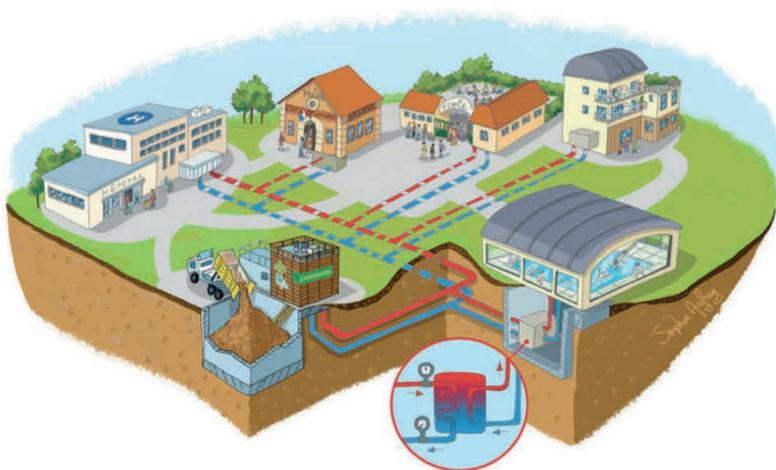
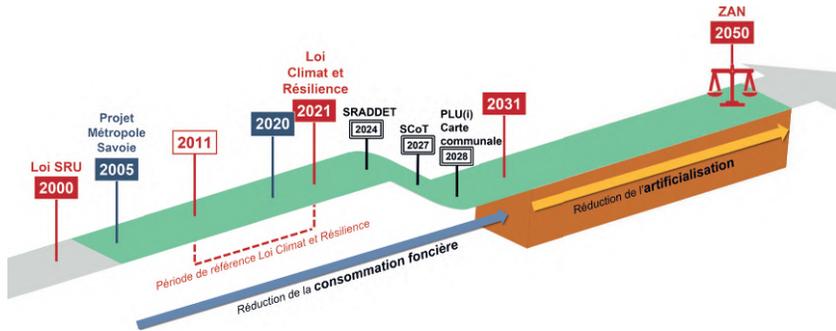


Schéma d'un réseau de chaleur - Copyright : Sophie Anfray



La construction des bâtiments étant en cours, la municipalité travaille désormais sur la future gérance de l'espace multiservices. La commune a contractualisé, avec l'agence AGATE (Agence Alpine des Territoires) dont elle est adhérente, un accompagnement stratégique et juridique afin de développer cet espace. Bien entendu, le but de cet espace multiservices n'est pas de concurrencer les grandes enseignes voisines, mais, géré sous une forme associative ou autre, il pourrait être une réponse au maintien d'un petit commerce et de services en milieu rural, visant à développer et à pérenniser un bouquet de services publics, favoriser les échanges et les rencontres, afin de répondre aux multiples besoins de la population.

Zéro artificialisation nette (ZAN)



« Il faut passer d'une vision foncière du sol en tant que support (2D) à une vision systémique du sol en tant que ressource (3D) » - Source : Métropole Savoie

Chaque année, la France perd 20.000 à 30.000 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers sous la pression des activités humaines. L'artificialisation des sols est à l'origine de plusieurs pressions sur l'environnement : amplification des risques d'inondations, perte de la biodiversité, réchauffement climatique, pollutions, réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir. Comment lutter contre ce phénomène ? La loi Climat et résilience a posé le principe de la reconnaissance de l'artificialisation des sols comme problème environnemental et a fixé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050. Un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est fixé d'ici 2031.

L'artificialisation nette d'un territoire est le solde entre les surfaces nouvellement artificialisées (bâtiments, parkings, routes...) et les surfaces nouvellement rendues à la nature (plan d'eau, forêt, prairie, champs agricoles...). Elle se calcule sur une période donnée et à l'échelle d'un document de planification et d'urbanisme. Le compte à rebours est lancé et Métropole Savoie est déjà au travail pour intégrer ce nouvel objectif dans le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) Métropole Savoie dont dépend notre commune, et ceci au plus tard en février 2027. Ensuite, le PLU de Cruet devra s'harmoniser avec cette évolution avant février 2028.

Secteur du Pray

Le quartier du Pray continue sa mutation avec les constructions simultanées du petit collectif de la Savoissienne et de la nouvelle mairie en cœur de village. L'orientation d'aménagement (OAP) du PLU est ainsi respectée : développement maîtrisé de la population, recherche de mixité sociale, gestion économe de l'espace par la densification du tissu existant. Enfin, le maintien d'une offre de logements suffisante en nombre et en diversité pour renouer avec la croissance démographique était aussi un objectif à atteindre.



Points sur les panneaux photovoltaïques

Nous rappelons que la pose de **panneaux photovoltaïques en toiture et au sol est réglementée** contrairement aux dires des revendeurs, souvent mal informés. Les panneaux doivent être **intégrés en pan de toiture** et non en pose simple sur toiture terrasse (l'article 2.2 du PLU traite de l'intégration des éléments techniques). Seuls les panneaux au sol de moins de 1,80 m et dont la puissance est inférieure à 3 kWc sont exonérés d'autorisation d'urbanisme. En cas de doute, prenez contact avec la mairie pour vos projets afin d'éviter tous risques de contentieux !

VIE COMMUNALE

Vie locale

Cruet à portée de main avec PanneauPocket !

Nous avons choisi d'adopter PanneauPocket afin de vous informer des actualités locales, des événements à venir, des alertes de sécurité, des travaux en cours en temps réel etc... Cette application vous permet de consulter également les informations des communes environnantes et d'accéder à l'agenda du territoire afin de pouvoir profiter des événements de la vie locale ! Plus de 40% des foyers crueterains sont déjà connectés à l'application !

Téléchargez dès maintenant PanneauPocket et restez connectés ! L'application est gratuite et respecte votre vie privée, aucune donnée personnelle n'est requise.

Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi accessibles sur votre ordinateur. Rendez-vous sur app.panneaupocket.com et recherchez la commune.



Sécurité : mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un dispositif de prévention à la disposition des Maires, permettant de planifier et préparer en amont les actions des acteurs communaux en cas de catastrophes naturelles majeures ou de gestion des risques à haut potentiel. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Le PCS n'est efficace que lorsqu'il est mis à jour régulièrement. En ce début d'année, nous lançons une réactualisation complète afin que les secours puissent intervenir plus rapidement en cas de crise et cibler les personnes les plus vulnérables. Il permet également de recenser les forces vives pour agir localement (soins, matériel, compétences de chacun).

Plus pratique et rapide, nous vous proposons de remplir le questionnaire en ligne sur notre site Internet (rubrique Sécurité et prévention). Un exemplaire papier est également joint à ce bulletin.

Recensement

Une campagne de recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Le recensement concerne l'ensemble de la population vivant en France, et il a lieu tous les 5 ans pour les communes de moins de 10.000 habitants. Réalisé par l'INSEE, il fournit des informations sur les caractéristiques de la population.

Deux agents recenseurs ont été recrutés par la commune afin de réaliser les opérations de recensement. Vous êtes prévenus de leur passage par une lettre du Maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le Maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie. **La réponse au questionnaire du recensement est obligatoire.** Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser : les agents recenseurs vous remettront une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra, une feuille de logement ainsi que des notices explicatives. Il conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à les compléter. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Repas des aînés

Le samedi 13 janvier 2024, notre commune a eu le plaisir d'organiser le traditionnel repas des aînés, qui a rassemblé une centaine de personnes à la salle des fêtes, autour d'un moment de convivialité et de partage. Les convives ont pu déguster un repas servi par leurs élus. Pour agrémenter cette belle journée, une animation accordéon a été proposée. Ce repas est l'occasion pour nos aînés de se retrouver, d'échanger des souvenirs et de tisser des liens. C'est également un moment privilégié pour le Conseil Municipal d'offrir une attention particulière à nos aînés.



Vœux du maire

Les vœux du maire ont eu lieu le vendredi 12 janvier 2024. Ce moment convivial, qui a rassemblé de nombreux habitants, fut l'occasion de partager nos souhaits pour la nouvelle année et renforcer les liens au sein de notre commune. Cette année, la cérémonie a revêtu une signification particulière, puisque nous avons célébré le départ en retraite de Jean-Marc, notre facteur dévoué, qui a servi notre commune avec passion pendant de nombreuses années. Jean-Marc a été un visage familier pour tous, apportant non seulement le courrier, mais aussi un sourire et un mot amical à chaque rencontre. Lors de cet événement, le Maire lui a rendu hommage, soulignant son engagement au service des habitants. De nombreux témoignages de gratitude ont été partagés et Jean-Marc a reçu des vœux chaleureux, pour une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite pleine de bonheur.



Sécurité : visibilité

En cette période de l'année de jours courts, fort est de constater que les piétons, coureurs et cyclistes sont parfois peu visibles : il en va de la responsabilité de chacun (faisant fi de certaine réticence ou honte de porter un gilet réfléchissant à partir de 17h en hiver...) de se munir d'équipement de signalisation. Notamment plus les enfants prendront l'habitude de porter des équipements spécifiques et verront des adultes le faire, plus la sécurité de tous sera assurée. Dans les phares d'une voiture roulant à 50 km/h, un piéton est visible à seulement 28 mètres lorsqu'il est vêtu de noir. Or à 50 km/h, le véhicule a besoin de 31 mètres pour s'arrêter. Lorsqu'on renouvelle l'expérience avec un piéton portant une tenue rétro réfléchissante, il est visible à 44 mètres* : les vêtements de couleurs claires permettent déjà une meilleure visibilité, et des accessoires existent en plus du gilet de sécurité : parapluies et stickers réfléchissants, brassard enrouleur, lampe pectorale de running, lacets réfléchissants...

* Extrait La nuit, ne soyez pas celui qu'on n'avait pas vu

L'abri bus des Cellières

Lors de sa rénovation cet été, l'abri bus des Cellières s'est également vu doté d'une étagère destinée à accueillir des livres. Sur le principe d'une « cabane à livres », chacun peut venir déposer et prendre le nombre d'ouvrages qu'il souhaite. Cette cabane à livres est ouverte à tous les habitants et non réservée aux seuls jeunes empruntant les lignes de bus scolaires. Cette étagère à dons vient compléter l'aménagement de l'arrêt de bus de La Baraterie. Merci de respecter ces endroits afin de permettre de les garder en bon état et en proposant des ouvrages de qualité respectant la bienséance.



Forum des associations

Le forum des associations, organisé chaque année en même temps que le vide greniers, a eu lieu le 8 septembre. Petite nouveauté cette année : ce dernier s'est tenu dans la salle des fêtes, pour permettre un meilleur accueil, tant des membres des associations, que des visiteurs.



L'équipe de la bibliothèque

Tout au long de l'année, les agents de la commune et les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent et répondent à vos besoins. Ces passionnés de lecture et de culture travaillent également en coulisses, pour préparer et organiser la bibliothèque : rangement des livres, étiquetages, mise en place d'animations... Leur impact est considérable et leur engagement va bien au-delà de l'ouverture des portes. Grâce à leur contribution, la bibliothèque municipale est un lieu accueillant. L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement toute l'équipe de la bibliothèque pour leur dévouement et leur passion.



Zoom sur Martine PEPIN

Martine PEPIN est une magicienne. Élément clé de la bibliothèque, elle assure deux permanences par semaine. Elle contribue largement à faire de cet espace un lieu agréable pour les habitants de notre commune. Elle accueille également de manière régulière les élèves de l'école.



Plusieurs fois par an, elle transporte les enfants de chaque classe dans un monde imaginaire et merveilleux, accompagnée de sa mascotte Flokati. Pour cela, elle utilise plusieurs stratagèmes : poudre de paillettes sur la chevelure des enfants, œufs de serpent dans une boîte magique, déguisements et autres éléments de décoration. Petits et grands sont en admiration devant tant d'imagination.

ETAT-CIVIL 2024

MARIAGES

Nous félicitons ces heureux mariés
Alexandre GAUDOU et Aurélie SEVILLA, le 1^{er} juin

DÉCÈS

Nous rappelons nos meilleures pensées à l'entourage
des personnes décédées

Nicole JAMET née GERMAIN, le 18 février
Frédéric THIEBAUX, le 27 février
Jean ORSET, le 11 juin
Roger PICHON, le 16 juillet
Didier JOVET, le 3 septembre
Robert COUX, le 3 septembre
Paul GAZET, le 13 septembre
Gabrielle BORNAREL née FERROUD-PLATTET, le 26 septembre
Maurice ROSAZ, le 6 octobre
Andrée CROSO née CARRON, le 10 novembre
Daniel PICOLLET, le 29 décembre

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux bébés

Héloïse GRANGE, le 31 mars
Canelo ONTEIRAL-DIAZ, le 22 avril
Chloé ROUSIERE, le 30 avril
Ariane MARTINEAU LECOQ, le 5 septembre
Eliott MARTINEAU LECOQ, le 5 septembre
Simon HASARD, le 1^{er} octobre
Maëlle GOUBIN, le 28 octobre



Vie scolaire

Une année à l'école



L'éducation de nos enfants est un bien précieux et l'école primaire, la première marche vers le savoir. La commune en fait sa priorité avec un soutien tout au long de l'année scolaire. Outre le budget communal consacré à l'éducation, elle réalise des travaux pour maintenir le bâtiment en bon état afin de permettre un bon accueil des élèves, et finance, dans le cadre des activités proposées par les enseignants, la prise en charge des frais de transport des sorties scolaires, comme la natation ou le ski, la participation à des activités ponctuelles des classes, comme le savoir rouler, la remise des calculatrices aux élèves de CM2 avant leur départ au collège, ou encore, comme cette année, la participation aux frais du voyage scolaire, qui a permis à tous les élèves de l'école de partir trois jours au printemps, en classe de découverte dans les Bauges.

Le service périscolaire bénéficie lui aussi, d'une attention particulière de la municipi-

palité, avec une convention signée avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale. Cette convention permet de financer un encadrement plus important dans le but de proposer des activités dans le cadre du projet éducatif communal. A travers différentes activités variées, les enfants peuvent s'épanouir, se détendre, découvrir, s'exprimer... Après le thème sur un voyage autour du monde en 2023/2024, qui a permis de découvrir les différentes cultures qui nous entourent, l'année 2024/2025 est consacrée aux Olympiades de Cruet, en lien avec les Jeux Olympiques de cet été à Paris. L'équipe d'animation souhaite à travers ces différentes activités culturelles, sportives, transmettre aux enfants quelques valeurs que sont le partage, l'entraide, la tolérance, le respect.

Une inquiétude cependant, avec des effectifs qui chutent depuis deux ans à Cruet, 107 enfants en 2023, 85 en 2024 et avec une ren-

trée 2025 qui s'annonce difficile avec seulement 6 enfants entrant en maternelle. Une éventuelle fermeture de classe n'est pas envisagée à ce stade par l'Académie mais nous devons être vigilants sur ce point. C'est une évolution nationale qui se retrouve à Cruet, en espérant que les constructions en cours et à venir inverseront cette tendance.



Départ de Thierry GANDET, directeur de l'école



C'est avec beaucoup d'émotion que les élus, agents, collègues et parents d'élèves ont dit au revoir à Thierry GANDET, directeur de l'école de Cruet depuis plus de 30 ans. Tout au long de sa carrière, le « petit maître » a su inspirer et guider des générations d'élèves, en leur transmettant des connaissances, mais également des valeurs essentielles telles que le respect, la curiosité ou l'entraide. Thierry a toujours été à l'écoute des besoins des élèves et des parents et a travaillé sans relâche pour créer un environnement d'apprentissage positif et stimulant. Sa passion pour l'éducation et sa disponibilité ont fait de lui un directeur apprécié de tous. Nous lui souhaitons une bonne retraite, bien méritée. Thierry a succédé à M. et Mme FAVRE qui sont restés eux aussi de nombreuses années en poste à Cruet, à l'école située dans la mairie actuelle.

Arrivée de Fabienne BELLOLI, nouvelle directrice de l'école

C'est avec un grand plaisir que nous accueillons Fabienne BELLOLI, directrice d'école depuis de nombreuses années, qui succède à Thierry GANDET, depuis la rentrée 2024. Mme BELLOLI connaît bien le secteur, puisqu'elle a travaillé de nombreuses années à l'école de Frériverie, avant un passage plus court à Montmélian. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle restera dans notre village de nombreuses années comme ses prédécesseurs.



Fabienne BELLOLI à gauche et sa collègue Alexa MOUTAULT

Départ en retraite de Laure THALAMAS



Après 17 années au service du périscolaire ainsi qu'à l'entretien des bâtiments publics, Laure THALAMAS a fait valoir ses droits à la retraite. C'est une page qui se tourne dans sa vie, mais aussi dans le fonctionnement de l'équipe périscolaire. Un pot de départ a permis de partager le verre de l'amitié, de lui remettre des cadeaux, mais surtout de lui souhaiter de profiter pleinement de cette retraite bien méritée.

ADMR

L'ADMR de Saint-Pierre d'Albigny est une association proposant des services à la personne ainsi que la livraison des repas. Elle est gérée par des bénévoles. Par leurs interventions, les aides à domicile contribuent au maintien, dans leur foyer, des personnes âgées, ou handicapées. Leurs salariées sont des professionnelles qui exercent un métier du « lien ». Elles prennent soin des personnes, apportent une aide en effectuant des tâches de la vie quotidienne, et une aide à l'entretien de la maison. Aujourd'hui, l'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre leur équipe ! Si vous êtes intéressé(e), renseignez-vous et rejoignez-les.



Présidente ADMR Saint-Pierre d'Albigny : Anita BOISHARDY
Tél : 06.98.86.13.59 - Courriel : aboishardy@fede73.org

ENVIRONNEMENT



Les déchets verts

Jeter les « déchets verts » dans la nature semble relativement anodin ! Pourtant ce geste peut entraîner des répercussions graves sur l'environnement. En effet, certaines plantes exotiques poussant dans les espaces verts et jardins peuvent facilement se régénérer à partir de petits fragments de tiges ou de racines. Des espèces comme le laurier cerise, les renouées asiatiques, les vignes vierges et de nombreuses plantes aquatiques peuvent former de nouvelles

populations là où des déchets verts ou des terres de remblais ont été déposés. Ces comportements facilitent la dispersion à grande distance de toutes ces plantes envahissantes !

Depuis 2 ans, un essai est réalisé sur 2 sites pour arracher tous les 15 jours des repousses de renouées asiatiques afin d'affaiblir ces plantes envahissantes en vue de les éradiquer. ▶

► Sur des secteurs trop envahis, il est difficile voire impossible d'être efficace. Alors, que faire de nos déchets verts ?

- Les réutiliser au jardin :
 - En faisant du compost domestique,
 - Le broyage permettant de valoriser les branches.
- Les déposer en déchetterie

De nombreux renseignements sont disponibles auprès des services de la Communauté de Communes (exception pour les plantes envahissantes : les couper ou arracher selon les protocoles avec les équipements de protection nécessaires le cas échéant et les laisser sur place tout en surveillant le site régulièrement).

Le moustique tigre



Concernant le moustique tigre, un diagnostic des bâtiments communaux suivi d'un plan d'action a été mis en place.

Des toiles moustiquaires ont été placées à des endroits stratégiques, notamment devant l'Espace Communal Mont Charvet, derrière l'église et l'école, afin de constituer une solution efficace durant l'année en cours et surtout d'éviter l'utilisation de larvicides biocides. Elles seront certainement positionnées à nouveau en 2025, limitant l'usage de produits chimiques. Merci de veiller à ce qu'elles restent bien en place et notamment que les enfants ne jouent pas avec.



Nous attirons votre attention sur le fait que la participation de chacun est essentielle dans la lutte contre le moustique tigre. En effet cette espèce se développe dans des gîtes larvaires qui peuvent être situés sur le domaine privé : souvent « le moustique qui vous pique est né chez vous ! »

Nous rappelons que Cruet faisant partie de l'entente inter-départementale de démoustication EIRAD, chaque habitant peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit en s'inscrivant sur le site internet :

www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic

et mobilisez vos voisins lors de ce rendez-vous de terrain.

De nombreuses informations complémentaires et astuces pratiques se retrouvent sur le site agirmoustique.fr qui contient aussi une plateforme de signalement. Les documents distribués l'année dernière sont toujours d'actualité.



Réunion d'information animée par l'EID en avril 2024

Le marché de producteurs

Le marché de producteurs entame sa troisième année de fonctionnement et satisfait toujours autant les habitants de Cruet et autres visiteurs, recherchant des produits locaux de qualité. Les producteurs eux-mêmes sont ravis de pouvoir partager leur passion et le fruit de leur travail. Ceux-ci se succèdent au gré de leur production qui peut connaître des cycles en fonction des saisons. Il y a toujours un « noyau fort de producteurs » présent régulièrement sur le marché, auquel vient s'ajouter d'autres producteurs en fonction des saisons.



L'évolution du compostage à Cruet

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des bio-déchets est généralisé. Les collectivités doivent proposer des solutions aux habitants pour ce tri. La Communauté de Communes Cœur de Savoie accompagne les communes pour s'équiper de sites de compostage. A ce jour, nos ordures ménagères sont composées à 30% de déchets organiques. En allant dans les composteurs, ils allégeront de 30% nos ordures ménagères !

L'école de Cruet, est engagée depuis de nombreuses années dans une dynamique environnementale dans le cadre du label européen EcoEcole. Elle était équipée de longue date par des composteurs mais l'installation a pu être rénovée par la Communauté de Communes Cœur de Savoie et le site de compostage complet a été finalisé en présence de la nouvelle directrice cette année. Des animations scolaires et périscolaires, sur le temps de la cantine, seront effectuées par le service déchets intercommunal afin de sensibiliser les enfants et le personnel aux bons tris et bons gestes autour du compostage. Par ailleurs, le service déchets a mené une enquête et retenu le site du Pray pour installer des composteurs collectifs.

Ils seront situés derrière la salle des fêtes, à proximité des points de collecte déjà en place. La Communauté de Communes Cœur de Savoie accompagnera les référents parmi les habitants volontaires, leur prêtera des outils, les formera gratuitement et veillera au bon fonctionnement du site de compostage. L'intérêt de la démarche réside dans la double proposition de faire coïncider le geste écologique et le lien social en valorisant collectivement les déchets.



2 COMPOST EN COURS

DANS CE COMPOSTEUR JE METS UNIQUEMENT :

- Nettes de fruits et légumes crus ou cuits
- Coquilles d'œufs
- Épluchures et peaux d'oignons
- Nettes de repas
- Fibres à thé et café
- Pommes de terre germées
- Coquilles de fruits à coque
- Essie-tout en papier

N'oubliez pas de couper vos biodéchets avant de les déposer dans le bac !



1 BROYAT DE BRANCHES

CE BAC CONTIENT DU BROYAT
NE RIEN DÉPOSER DEDANS

Ce bac contient aussi
Carole la Casserole

Elle est là pour vous aider à mettre
du broyat dans le bac 2 quand vous
déposez vos biodéchets.

PENSEZ À LA REMETTRE DANS LE BAC
APRÈS USAGE !



3 COMPOST EN MATURATION

MERCI DE NE RIEN
DÉPOSER DANS CE BAC.

LE COMPOST EST EN COURS DE
MATURATION.

Le frelon asiatique



Sandrine RICHON

Le frelon asiatique est bien présent sur la Combe de Savoie et la commune de Cruet ne fait pas exception, avec de nombreux nids découverts en cette fin d'automne, et notamment à proximité des habitations. Pour lutter contre ce frelon, il est indispensable de connaître son cycle de vie et une nombreuse assemblée a suivi une présentation de la campagne de lutte contre cet insecte exotique envahissant par l'équipe du GDSA (Groupement Défense Sanitaire Apicole) autour d'Yves BONNIVARD. Parmi cette assemblée, nombre d'apiculteurs sont repartis avec des pièges spécifiques pour une campagne

de piégeage des fondatrices au printemps, en complément de la destruction des nids à l'automne. Pour mémoire, le coût de destruction d'un nid est variable en fonction de sa localisation (entre 150 et 550 € dans le cas des nids perchés dans les arbres). Par ailleurs, une convention a été signée avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie et la commune de Cruet en 2023 dans le cadre d'une mutualisation du financement de destruction des nids. Une lutte collective s'est mise en place en Savoie par l'intermédiaire du GDSA. Avec cette mutualisation, le coût moyen pour la commune de Cruet s'élèverait à 170 € pour la destruction de 40 nids.

De nombreuses photos et informations sont disponibles sur le site www.frelonsasiatiques.fr qui représente aussi la plateforme indispensable au signalement des nids et présence de l'insecte (photo indispensable). Sandrine RICHON est l'une des bénévoles qui a posé et relevé des pièges chaque semaine pendant plus de 2 mois : l'un de ses pièges a capturé plus de 20 fondatrices !

Les piégeages, d'un coût très faible, seront déployés à nouveau au printemps. Les pièges

sont très sélectifs et ne nuisent pas à la biodiversité (ne risquant pas de piéger d'autres pollinisateurs locaux) contrairement aux pièges qui pourraient être fabriqués par des novices : mieux vaut s'adresser au GDSA pour rejoindre le réseau.



Soirée frelon - Mars 2024

Ambroisie

Ambroisie, armoise, comment faire la différence ?

L'armoïse, locale, dégage une forte odeur quand on froisse ses feuilles vert foncé sur le dessus, grisâtre dessous. L'ambroisie, plante exotique, a des feuilles fines et vert clair des deux côtés et n'a pas d'odeur forte...

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Signalez la plante dès que vous la voyez :

www.signalement-ambroisie.fr

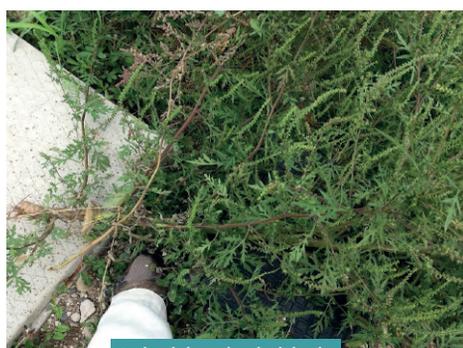
Et ayez les bons gestes :

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale** la zone infestée par un des moyens suivants :

- Onglet signalement de ce site
- Application mobile Signalement Ambroisie
- Mél : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 09.72.37.68.88



Ambroisie près de l'école

Matinée écocitoyenne



Lors de la matinée écocitoyenne en avril, il n'était pas question d'un concours au poids de déchets collectés, mais plutôt un éveil à l'écologie de l'environnement proche ! C'est par une belle matinée ensoleillée, toutes générations confondues, que les personnes de bonnes volontés se sont réparties dans tout le cœur de village et la forêt alluviale pour ramasser les déchets mais aussi partir à la décou-

verte de certaines espèces invasives et les bons gestes à avoir. Munis de sacs de tri, petits et grands se sont baissés pour ramasser le maximum de déchets et se sont réconfortés à midi autour d'un casse-croûte offert par la municipalité. Cette convivialité a été très appréciée et sera renouvelée en 2025 : l'appel est lancé à tous !

VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE ET SPORTIVE

Nous avons sollicité toutes les associations. Les textes ci-après sont ceux qui nous ont été fournis. Ces textes sont sous la responsabilité des associations qui les ont rédigés.

Le Comité des fêtes



Le début d'année se profile et c'est le moment de faire un bilan sur les animations de 2024. Le Président est fier de son équipe, qui a su mener dans l'ambiance et la bonne humeur toutes ces animations. Pour 2025, nous allons décider de nouvelles manifestations. Déjà, on peut retenir le 8 février 2025 (soirée Saint-Valentin, repas dansant avec Tartiflette), le 12 avril

2025 (soirée dansante avec repas Paella sur le thème des années 80), le 8 septembre 2025 (le vide grenier ou journée festive). Et pour conclure l'année 2025, nous organiserons une dernière soirée dansante le 8 novembre 2025. Toutes les personnes désireuses de participer aux animations festives de la commune peuvent se joindre à nous lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 9 janvier 2025.

Nos remerciements à toute la population pour sa participation à ces manifestations, ainsi qu'à la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et annexes.

Président : Jean-Jacques MALET
Courriel : billymarie38@yahoo.fr
Tél. 06.16.26.93.76
Page Facebook

A2C - Association des Cavaliers de Cruet

Toujours présente aux côtés des Ecuries DLM/Equistal, l'association A2C, forte de ses 65 adhérents, continue cette année d'animer la vie du club lors d'animations ouvertes à tous soit sur place, soit dans la salle des fêtes du village (fête de Noël, loto, Saint-Patrick, fête du poney...). Les Fonds récoltés l'an dernier ont permis d'accompagner une trentaine de cavaliers en compétition et de prendre en partie en charge les stages en période de vacances scolaires. Nos valeurs, toujours les mêmes : nous sommes convaincus que l'équitation est, au-delà d'une pratique sportive, le moyen pour les pratiquants de s'épanouir au contact des chevaux/poneys, leur apportant bien-être, équilibre et sens des responsabilités vis à vis de l'animal. Nous avons à cœur de permettre au plus grand nombre de vivre cette expérience.



Cap Développement

30 années de développement au Burkina Faso

Vous le savez, la situation sécuritaire au Burkina Faso est toujours très difficile et préoccupante depuis le rejet de la France par le gouvernement burkinabé. Les aides publiques destinées au développement et au soutien des populations ont été supprimées. De ce fait, Cap développement ne peut plus soutenir de projets comme dans le passé et ne peut compter que sur sa trésorerie en attendant de trouver d'autres bailleurs.

De nombreuses personnes ont dû fuir leur village, chassés par des groupes armés, et ce sont plus de 20.000 personnes déplacées internes (PDI) qui s'entassent autour de la ville de Nouna. C'est alors là que peut tout particulièrement intervenir Cap Développement en proposant de leur donner une formation qui leur permettra de reprendre espoir tout en sortant de leur inactivité et de leur isolement. Cap Développement met en place un projet de formation sur un an, pour 5 groupes de 12 personnes dans divers secteurs : création d'un nouveau jardin, transformation des fruits et légumes, création

Nos objectifs 2025 : nos actions ont pour but de récolter des fonds pour soutenir les activités des cavaliers du club. L'an dernier, l'association a accompagné la participation aux championnats de France d'une de nos adhérentes.

L'objectif cette année : soutenir la participation d'une équipe de cavaliers aux Championnats de France qui auront lieu en juillet à Lamotte-Beuvron. Les qualifications sont en cours !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur nos événements, ambiance chaleureuse garantie !

Contact : assochevalcruet73@gmail.com
Page Facebook

Cruet Cardio Fit'



2024, l'année des 30 ans des Aïelles !

Pour se faire, le club a décidé de se renouveler, et surtout en premier lieu, le nom ! Place au club Cruet Cardio Fit' qui donne le ton et la place. Ensuite, vient les animations où nous avons décidé d'élargir nos compétences et d'offrir aux habitants des moments conviviaux et de partage : le club a donc proposé une soirée Zumba en janvier ainsi qu'une première édition de la fête de la bière en avril. Cette dernière a été couronnée de succès, rdv donc en avril 2025 pour la seconde édition !

Enfin, notre coach Ophélie ayant souhaité se lancer dans de nouveaux projets, le club a repris ses activités début novembre suite à la rencontre de Sarah qui a su répondre aux envies du club et de ses adhérents.

Ainsi donc, les cours de jeudis ont repris de plus belle à la salle des fêtes avec du stretching dynamique, une séance de renfo athlétique et un cours de cardio dance énergétique.

Le rdv est pris dès 18h30 et bien sûr reste ouvert aux inscriptions toute l'année...il n'est jamais trop tard pour commencer !

Présidente : Céline BRUN
Tél. 06.88.97.54.36
Courriel : cruetcardiofit@gmail.com
Page Facebook

La Clique de Cruet



Découvrez la nouvelle identité de notre association musicale

La Clique de Cruet, autrefois connue comme une batterie fanfare, issue de la tradition militaire, se métamorphose pour devenir un ensemble de musique dédié aux animations festives : La Band'Atypik.

Cette transformation représente un véritable renouveau pour notre association. Une transition musicale vers plus de diversité. Au fil des trois dernières années, les instruments naturels en cuivre ont peu à peu laissé place à une variété d'autres instruments à vent, y compris des bois. Cette diversification enrichit notre répertoire et nous permet d'offrir des prestations musicales plus variées et adaptées à toutes sortes d'événements festifs.

Nous sommes à la recherche de musiciens motivés pour rejoindre notre aventure musicale. Que vous soyez un instrumentiste à vent ou un percussionniste, votre talent et votre enthousiasme seront les bienvenus au sein de notre ensemble. Nous proposons des prestations pour animer divers événements, qu'il s'agisse de manifestations sportives, d'événements associatifs ou de fêtes de village. Notre ensemble est prêt à apporter une touche musicale unique et festive à chaque occasion.

Nous offrons également une gamme de cours pour tous les âges et niveaux : éveil musical (cours pour initier les tout-petits à la musique à travers des jeux et des activités ludiques), chorale des enfants (un espace où les jeunes chanteurs peuvent s'amuser tout en apprenant à chanter en groupe), cours de trompette pour enfants et adultes (cours personnalisés pour maîtriser la trompette, quel que soit votre niveau).

Marché de Noël, une nouvelle tradition en devenir

Cette année, nous préparons un marché de Noël, événement que nous souhaitons voir devenir une tradition annuelle dans la vie de notre village et des alentours. Cet événement festif est une occasion de plus pour notre ensemble de se produire et d'apporter de la joie à la communauté.

Les anciens combattants de Cruet

Notre article présentera deux situations complètement opposées entre « La Fraternité, le bonheur » et « les guerres, le malheur ».

Cette année, en juillet et en août, la France organisait les Jeux Olympiques et Paralympiques qui ont agréablement surpris beaucoup de monde, les Français ayant répondu présent avec un réel enthousiasme et un réel bonheur d'être ensemble. Nous avons retrouvé ces Français patriotes jusqu'à chanter la Marseillaise à tout moment pour encourager nos athlètes dans leurs compétitions. Cet engouement incroyable, ces émotions qui nous transportaient dans la joie, le bonheur d'être présent dans ce moment unique dans notre vie. Teddy RINER, Léon MARCHAND, Antoine DUPONT et bien d'autres nous ont réconciliés avec la reconnaissance du sport, de la fraternité, et aussi la fierté d'être Français. Quels exemples pour nos enfants !!!! Les athlètes paralympiques toujours dans l'ombre, avec un public clairsemé, nous sont apparus très contents d'être dans la lumière, de montrer que même avec un handicap grave, on peut affronter des épreuves comme les gens en pleine santé. Que d'émotions, lorsque le capitaine de l'équipe de France de cécifoot Frédéric VILLEROUX, a marqué seul devant la cage le

but décisif pour obtenir le Titre Olympique : instantanément une clameur a retenti dans le stade, et c'est toute la France qui chantait notre Marseillaise avec des larmes dans les yeux. La flamme est maintenant éteinte, nous nous souviendrons longtemps de cette période. Merci aux athlètes, aux bénévoles, à tous les membres de la sécurité et aux organisateurs.

Après ces moments de joie, hélas il nous faut parler de choses beaucoup plus graves. Ces dirigeants de pays qui déclenchent des guerres, quelles que soient leurs motivations, sont des criminels. Des milliers de morts, majoritairement des civils, des blessés, des villes complètement détruites... Qui en paye le prix ? Des pauvres gens qui se retrouvent sans rien. Et si un instant nous prenions leurs places ! Nous, anciens combattants, avons en mémoire ces douloureux souvenirs.

Nous souhaitons remercier Mr le Maire, les Conseillers, la Clique de Cruet, la directrice de l'école, tous les enfants et habitants de la commune qui participent aux cérémonies.

Contact : Claude SELLIER

Tél. 04.79.65.25.69

Courriel : sellier-21@orange.fr



PASSATION PORTE-DRAPEAU

La Section des Anciens Combattants de Cruet, dont il reste 3 titulaires, pense à l'avenir de notre drapeau qui à une longue histoire et qu'il faut préserver. C'est pour cette raison que nous recherchons une personne* qui serait intéressée pour devenir Porte-Drapeau de notre Section. La passation officielle se ferait lors d'une cérémonie commémorative. Ceci pour 2 raisons :

- La fatigue de notre porte drapeau
- La transmission pour le futur

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec Claude SELLIER.

* Toutes personnes habitant Cruet et intéressées par l'histoire de notre pays et de son drapeau.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle aventure musicale et découvrez la magie de notre nouvel ensemble, plus festif et diversifié que jamais !

Présidente : Marie-Christine CERVANTES - Tél. 06.60.96.13.66

Courriel : clique.cruet@gmail.com

Page Facebook

Cruet Nature et Patrimoines

Une année « internationale » pour notre association

C'est par un après-midi récréatif avec la projection de films et le tirage des rois que nous avons débuté l'année 2024. A suivi notre assemblée générale et son traditionnel repas qui nous a permis de présenter les objectifs à venir.

Accompagnés du Conservatoire des espaces naturels (CEN), nous avons découvert le 10 avril l'observatoire du lac du Bourget, sur un mirador qui permet l'observation de la faune et la flore présents sur ce site protégé.

Au mois de mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe anglais de CHESTER. Une vingtaine de membres de la THOMAS BRASSEY ASSOCIATION sont venus découvrir le Pont Victor Emmanuel dit Pont des Anglais (THOMAS BRASSEY étant l'entreprise de construction de ce dit pont entre 1855 et 1856). Ils étaient accompagnés par des descendants de la famille BRASSEY. Roger DECKER leur a dévoilé brillamment l'histoire, la construction et l'architecture de l'édifice. Conquis par toutes ces explications, ils se mobilisent activement pour sa sauvegarde et sa réhabilitation. Nous espérons qu'un jour, la plaque commémorative qu'ils nous ont gentiment offerte pourra être scellée sur le pont. Comme l'a écrit un de nos adhérents « il résiste depuis 168 ans, ne mérite-t-il pas d'être élu ? ».



En septembre, sous la houlette de Roland, nous sommes partis à la ferme du Fai, perchée dans les Baronnies provençales, où nous avons écouté chanter les 3 trompes géantes (basse, médium, aiguë), l'écho étant généré par la falaise concave. Cette ferme abrite également une association « les villages des jeunes », lieu d'accueil pour des personnes de différents horizons sociaux qui permet l'organisation de découvertes culturelles.



En novembre, nous avons rejoint Lyon pour une visite guidée du Mémorial de Montluc, puis après un repas pris dans un bouchon lyonnais du quartier Saint-Jean, nous avons visité la cathédrale. Un guide nous a expliqué tous les secrets de l'horloge astronomique qui sonne depuis le 14^{ème} siècle, et nous a conduit au trésor de la cathédrale, regroupant des tapisseries, des vêtements liturgiques et objets de culte.

L'entretien des pelouses sèches et des sentiers de la commune a rythmé joyeusement mais énergiquement les 2^{èmes} samedis de mars, avril, mai, juin, septembre et octobre. Forte de plus de 80 adhérents, notre association souhaite vous accueillir encore plus nombreux pour partager tous ces moments d'amitié et de convivialité. La prochaine assemblée générale, ouverte à tous, aura lieu le vendredi 24 janvier 2025.

Contacts : Denise CUNIT et Michel MARTIN, Coprésidents
Courriel : cruet.np.73@outlook.fr
<http://cruet.np.free.fr>

Cruet Running Club

La cinquantaine d'adhérent.e.s se réunit en soirée pour des entraînements structurés mêlant renforcement, mobilité, coordination et développement physiologique dont le but est de progresser en trail de façon progressive et raisonnée. Un mot d'ordre « du plaisir dans l'effort, une pratique en santé ». Encadrées par Yann, éducateur sportif, titulaire d'une licence STAPS, d'un D.U. trail running, titulaire du niveau 2 école de trail et coach professionnel chez upsilon-train, les séances se déroulent pour les 11/15 ans, les lundis de 18h à 19h15 et pour les adultes (à partir de 16 ans), les jeudis de 19h à 21h et les dimanches de 18h à 20h. Un suivi individuel peut également être envisagé.

Si vous êtes capables de courir trente minutes à allure confortable sur le plat, vous avez le niveau car les séances sont adaptées pour tous. Si vous êtes complètement débutant.e.s ou de retour à l'activité, la prise en charge est possible, n'hésitez pas à nous contacter. L'association est affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme. A très bientôt sur les sentiers cruetnerains.

Président : Yann LE SAUX
Courriel : crc73800@gmail.com
Page Facebook



Harmonie en mouvement



Basée sur l'exploration et l'écoute du corps en mouvement, la Méthode Feldenkrais est une approche douce dont la pratique améliore votre confort de vie dans les gestes quotidiens comme pour des pratiques spécifiques sportives, musicales, artistiques, ou simplement pour garder votre mobilité corporelle. En explorant les mille et une façons d'exécuter un même mouvement, vous trouverez, ou retrouverez, la liberté de bouger et vous accéderez à un mieux-être physique et mental à travers de nouvelles sensations, grâce à la plasticité de votre cerveau capable de déployer de nouveaux schémas d'organisation. Cette année, des ateliers à thèmes de 2 ou 3 séances sont proposés certains samedis matin à l'Espace communal Mont Charvet : une colonne « liane », bassin et périnée, les espaces de résonance, une mâchoire libre...

Elisabeth LARCHIER - Tél. 06.81.21.61.04
Pour en savoir plus sur la méthode : www.feldenkrais-france.org

Généralions Mouvement Club la Magnennaz de Cruet



Thé dansant

Cette année encore, le club la Magnennaz a proposé de nombreuses manifestations à ses adhérents en plus des activités qui ont lieu toutes les semaines : danses de salon avec plusieurs Thés dansants en cours d'année, danses de tous Pays un vendredi par mois, séances de gymnastique adaptées aux aînés pour leur permettre de garder la forme. Seule la chorale n'a pas été en mesure de reprendre à la rentrée de septembre, faute de choristes. Notre chef de chœur se propose de reprendre les répétitions en janvier si nous sommes en nombre suffisant, environ une quinzaine de personnes. Nous invitons celles et ceux qui le souhaitent à venir renforcer notre effectif. Des hommes seraient les bienvenus à nous rejoindre le jeudi après-midi de 16h à 17h pour le plaisir de chanter et passer un agréable moment.

De nouvelles activités ont été mises en place : deux concours de pétanque ont été organisés, et nous avons renoué avec des après-midi Jeux de société, belote, tarot ou autres jeux dont le club s'est muni. Vous pouvez ainsi venir passer un agréable moment le vendredi de 14h à 16h30.

Au cours de l'année il est toujours proposé diverses sorties : sortie pique-nique au printemps, repas au restaurant avant l'été puis le voyage d'une journée à l'automne. En fin d'année, nous avons également proposé quelques rencontres, une soirée musique, chants et danses gréco-arméniennes et notre traditionnel concours de Belote qui a rencontré un immense succès avec 52 doublettes toutes récompensées. En décembre, un repas festif nous réunit nombreux et chacun peut apprécier ce moment de convivialité. Le Club la Magnennaz de Cruet, fédéré par Généralions Mouvement - Aînés ruraux est ouvert à tous sans conditions d'âge. Le conseil d'administration vous donne rendez-vous le 27 janvier pour l'Assemblée Générale.

Présidente : Marie-Christine LE CLOIREC
Tél. 06.81.53.72.74

Cruet Sophrologie et Bien-être

Un conte pour commencer l'année 2025

Connaissez-vous la légende du colibri ? En voici un extrait (Denis Kooreman, post face Pierre Rabhi). « Notre histoire commence dans l'immense forêt d'Amazonie. Dans cette nature sauvage, vit une foule d'animaux qui rivalisent de formes et de couleurs. Confortablement installé sur une grosse branche, Jaguar observe. Tamanoir cherche des fourmis pour son repas et croise Tatou, le solitaire. En haut dans les branches, Toucan et Ara discutent. Pendant que Capucin fait le singe et réveille Paresseux de sa longue sieste. Un peu à l'écart, près d'un ruisseau, il y a Colibri, occupé à prendre avec son long bec le nectar que lui offrent les plus belles fleurs de la forêt. Un jour, un terrible incendie se répand dans la forêt. Tous les animaux terrifiés se réfugient dans une clairière au bord de l'eau. Médusés, ils assistent impuissants à la disparition de leur forêt. Tous, sauf Colibri ! Avec son bec, il prend quelques gouttes d'eau de la rivière, s'envole pour aller les verser dans les flammes et fait des allers-retours aussi vite

qu'il le peut. Au bout d'un moment, Jaguar agacé de le voir ainsi s'agiter en vain lui dit : « Colibri tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces quelques gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » Colibri suspend son vol et répond : « Je sais bien que je n'y arriverai pas tout seul, mais je fais ma part. » Sans plus attendre, il repart vers les flammes. Alors, tous les animaux, prenant un peu d'eau dans leurs becs, dans leurs museaux, dans leurs pattes, s'élancent vers l'incendie. L'histoire ne dit pas s'ils ont réussi ; mais depuis ce jour, quelque chose a changé et les animaux se sentent unis par une force nouvelle. »

Cruet sophrologie et Bien-Etre vous souhaite une année 2025 fraternelle et solidaire. Les cours collectifs de sophrologie ont lieu le lundi soir de 18h45 à 20h00 et le jeudi matin de 10h00 à 11h15 à l'Espace Communal Mont Charvet.

Marie-Pierre COSTILLE - Sophrologue
Tél. 06 66 68 70 03

Le Grand Raid 73



L'association Grand Raid 73 organise la 22^{ème} édition du Grand Raid 73, qui se déroulera vendredi 23 et samedi 24 mai 2025 ! L'événement sportif reconnu dans sa discipline propose différentes épreuves de trail qui se déroulent dans le massif des Bauges, toutes au départ et arrivée depuis Cruet. Pas moins de 4 parcours chronométrés (10 km / 23 km / 50 km / 73 km) et un parcours marche non chronométré de 10 km sont proposés. **Pour 2025 une nouvelle épreuve : l'Ultra des Bauges de 110 km et 7.660 m de dénivelé est créée avec un départ qui sera donné le vendredi 23 mai à 23h.** Nous aurons également la chance d'accueillir comme parrain de l'édition 2025, Benjamin ROUBIOL, vice-champion d'Europe 2024 et champion du Monde 2023, qui demeure très attaché au Grand Raid 73 !

Le comité d'organisation, composé de 19 membres, est mobilisé tout au long de l'année et, lors de l'événement, ce sont plus de 180 bénévoles qui sont présents, pour accueillir les 1.200 coureurs attendus en 2025 ! Si vous souhaitez apporter votre soutien à notre évènement, n'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre l'équipe de bénévoles ! De nombreuses missions sont disponibles : les jours précédents pour le montage, le jour J, mais aussi pour le démontage les jours suivants, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale qui contribue également au succès du Grand Raid 73 !

Pour rejoindre la super équipe de bénévoles, vous pouvez prendre contact auprès de Laurence BIBET, responsable bénévole pour le Grand Raid 73 : benevoles@grandraid73.fr ou au 06.62.71.77.95

Président : Laurent LAMBERT
Tél. 06.37.88.88.23
Courriel : contact@grandraid73.fr
www.grandraid73.fr
Page Facebook

Les Indiens de Montlamb'air

Les Indiens de Montlamb'air : un club de parapente dynamique et engagé à Cruet

Le club des Indiens de Montlamb'air, basé à Cruet, est un acteur clé de la pratique du parapente dans notre région. Affilié à la Fédération Française de Vol Libre (FFVL), le club se distingue par son engagement à promouvoir ce sport en toute sécurité et réunit des passionnés venus de tous horizons, où règnent l'entraide et le partage d'expériences. Si le club n'est pas une école, il propose néanmoins un accompagnement, des sorties régulières et des événements permettant à tous de s'initier ou de progresser dans la pratique du parapente. Actifs dans la gestion des sites de vol, les membres du club s'assurent de leur sécurité et favorisent une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers de la montagne.



Des moments inoubliables pour tous

Chaque année, lors de la Fête des Indiens, le club ouvre ses portes à un large public en organisant une journée conviviale et festive. C'est l'occasion pour les curieux et les amateurs de sensations fortes de découvrir le parapente grâce à des biplaces réalisés par des bénévoles expérimentés. Le club se distingue également par son engagement solidaire : deux fois par an, il offre à des personnes en situation de handicap la possibilité de vivre une expérience unique. Grâce à des biplaces adaptés, y compris en fauteuil, ces journées permettent à chacun de s'échapper du quotidien et de partager la magie d'un vol en toute sécurité.

Si vous êtes curieux de découvrir le parapente ou souhaitez rejoindre une équipe passionnée, n'hésitez pas à contacter le club pour plus d'informations.

Président : Mailley BRAISAZ
Courriel : braisazm@outlook.fr
Tél. 06.35.52.12.08

Le Marocaf' café associatif



Le Marocaf' est le café associatif et participatif de Cruet. C'est un lieu ouvert à tous, où l'on peut se retrouver pour discuter et partager un moment de convivialité autour de planches apéritives et boissons locales dans les jardins de l'Espace Mont Charvet. Ouvert les vendredis soir de mai à septembre, cela fait déjà 4 ans que le café fonctionne grâce aux nombreux adhérents et à l'engagement des bénévoles. Notre association poursuit un but non lucratif. L'ensemble des recettes est réinvesti au sein du café ou pour des activités programmées

au café : concerts, spectacles, animations... Les décisions sont prises par le collectif de bénévoles et transmises à l'ensemble des adhérents. Durant la pause hivernale et en attendant la réouverture régulière du café, nous organisons des soirées éphémères dans différents lieux du village et des ateliers divers. Vous pouvez suivre toutes les actualités du café sur notre page Facebook.

Nous avons plus que jamais besoin de bénévoles pour nous aider poursuivre l'aventure dans de bonnes conditions. Vous pouvez être bénévoles ponctuellement lors des ouvertures du café ou décider d'intégrer notre CA pour prendre part à l'organisation des événements de la saison à venir.

Contact : cafe.asso.cruet@gmail.com
Page Facebook

La Tirelire des Écoliers



La Tirelire des Écoliers est l'association des parents d'élèves de l'école de Cruet. Une quinzaine de bénévoles actifs s'investissent tout au long de l'année pour permettre le financement de projets pédagogiques, d'activités sportives et culturelles à l'école, mais aussi l'achat de jeux et matériels divers. De nombreux parents viennent également renforcer l'équipe ponctuellement. Diverses opérations ont été menées sur l'année 2023/2024 et également plusieurs depuis septembre. Certaines sont organisées depuis plusieurs années, telles que la vente des chocolats de Noël, la tombola de la galette des rois en janvier, le marché aux plants de légumes et fleurs en mai et la kermesse de fin d'année. Le vendredi des vacances de la Toussaint une boum d'Halloween a été organisée à la salle des fêtes, avec concours de citrouilles.

Par ailleurs, pour la dernière année de Thierry GANDET, directeur d'école, la Tirelire a accompagné diverses actions et notamment une classe de découverte pour l'ensemble des classes aux Aillons (sur 3 jours)

ainsi qu'une fête en son honneur le 5 juillet 2024, dernier jour avant les vacances.

Pour l'année écoulée, 10.364 € ont été investis, soit une moyenne de 104,40 € par élève sur l'année. Depuis la rentrée, d'autres actions ont déjà été menées ou sont en cours, avec une vente de brioches, et une vente de chocolats de Noël et de sapins (opérations en cours).

En 2025, les activités suivantes ont d'ores et déjà été validées par l'équipe enseignante, avec la participation aux forfaits et à la salle hors sac pour les sorties de ski, 1 sortie culturelle à minima par classe au musée, 1 sortie cinéma et la participation à la Mat's'éclate pour les maternelles, qui aura lieu en juin.

Notre association donne également l'occasion aux parents et aux habitants de partager des moments de convivialité, d'intégrer les nouvelles familles et de faire vivre notre village. Vous avez envie de faire partie de l'aventure, contactez-nous !

L'agenda à jour sera transmis aux familles par mail. Des communications seront réalisées par affichage ou distribution dans les boîtes aux lettres du village.

Contact :
la.tirelire.des.ecoliers.cruet@gmail.com
Page Facebook

La Partageraie - Infos petite enfance



Journée petite enfance (samedi 5 octobre 2024 à Cruet)

Cette 21^{ème} édition dénommée « La petite enfance en mouvement » fût une belle réussite et ça a bien bougé ! Toutes les conditions étaient réunies pour vivre et partager une excellente journée en famille, avec une équipe dynamique de 29 bénévoles et 18 professionnels, un public toujours au rendez-vous et nombreux, le plaisir pour tous d'être là, et de partager cet évènement, la bonne humeur, l'énergie, les idées, les échanges, les rires...



LAEP « Le Bac à Sable »

Lieu d'Accueil Enfant Parent pour les enfants de moins de 4 ans et leur(s) parent(s) ou référent adulte. Cet espace collectif et convivial vous offre une « bulle d'air » dans votre quotidien, une occasion de rencontrer d'autres familles. N'hésitez pas à contacter La Partageraie pour plus d'informations.

Contact : Annie GUILLARD
Courriel : petite.enfance@lapartageraie.fr
Tél. 07.83.01.10.94 ou 04.79.28.06.71

Les Strad, école de danse

L'association Les Strad propose à toutes et tous des cours de danse classique et modern jazz dispensés les lundis soir et mercredis toute la journée à la salle des fêtes de Cruet. Nous déplorons cette année l'arrêt de la partie violon de notre association suite au non-remplacement de notre professeure. Après avoir rencontré anciens et nouveaux adhérents au forum des associations puis lors des journées d'inscription au mois de septembre, les cours de danse classique et modern jazz ont repris sous la direction d'Elodie MAREAU-GUICHARD. Ils permettront aux élèves de tous âges de présenter un spectacle au mois de juin 2025.

Nous avons vécu une belle saison 2023/2024 avec 70 adhérents venant de Cruet et de nombreuses communes voisines. Le spectacle « Il était une fois » a conclu la saison de magnifique manière avec trois représentations en juin dernier. Il a rassemblé un total de 360 spectateurs et a été rendu possible grâce au travail fourni par nos deux professeures et à l'assiduité des élèves.

Les Strad tient à remercier ses adhérents, les équipes de la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes et leur soutien logistique, les bénévoles (parents, anciens adhérents...) qui aident toute la saison et particulièrement pour la préparation du spectacle, les personnes et associations amies pour le prêt de matériel. Un grand merci également à nos amis jurassiens qui assurent la partie technique de notre spectacle depuis de nombreuses années. Les membres du bureau vous souhaitent une très belle année 2025.

Danse : Elodie GUICHARD - Tél. 06.82.03.93.05
Courriel : lesstrad@yahoo.fr



ASS MAT, POURQUOI PAS VOUS ?

A Cruet, comme sur le secteur, il manque d'assistants maternels ! Que vous soyez une femme ou un homme, si ce métier « passion » vous intéresse, vous pouvez vous renseigner auprès de l'animatrice du Relais.

TARIFS SALLE DES FÊTES depuis le 1^{er} janvier 2025

Été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

La capacité maximum d'accueil est de 180 personnes.

	ÉTÉ	HIVER
Associations déclarées à Cruet	Gratuit	
Habitants de Cruet pour usage privé (non commercial)	265 €	286 €
Particuliers ou associations hors commune	715 €	760 €
Réunions ou assemblées hors commune sans restauration	250 €	271 €
Location de vaisselle	50 €	
Caution ménage	100 €	
Caution	1000 €	

Remises des clés le vendredi après-midi pour une utilisation à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir. Pour une utilisation dès le vendredi après-midi et/ou le lundi matin, le tarif par demi-journée supplémentaire sera facturé :

- 75 € par demi-journée supplémentaire pour les habitants de Cruet
 - 174 € (été) / 195 (hiver) par demi-journée supplémentaire pour les extérieurs
- Réservez auprès du secrétariat de mairie | Tél. 04.79.84.29.62 | animation@cruet.fr



Agenda

prévisionnel du premier semestre 2025

JANVIER

- 10 | Vœux du maire
- 11 | Repas des aînés
- 18 | AG des Indiens de Montlamb'air
- 24 | AG Cruet Nature et Patrimoines
- 27 | AG de Générations Mouvement

FEVRIER

- 01 | Vente de boudin
 - 06 | Marché de producteurs locaux et stand d'information sur le frelon asiatique
 - 08 | Soirée sur le thème du frelon asiatique
 - 08 | Soirée à thème organisée par le Comité des fêtes
 - 21 | Carnaval organisé par La Tirelire des Écoliers
- Vacances de février** : Carnaval Journée de stage avec A2C

MARS

- 01 | Soirée choucroute organisée par le Club de la Magnennaz
- 06 | Marché de producteurs locaux et stand d'information sur le moustique tigre suivie d'une réunion publique sur le sujet 18h30-19h30
- 06 | Soirée sur le thème des Moustiques tigres
- 08 | Soirée à thème organisée par le Marocaf
- 14 | Soirée de la Saint-Patrick organisée par A2C
- 28 | Soirée à thème organisé par La Tirelire des Écoliers
- 29 | Évènement sportif organisé par le Cruet Running Club (CRC)

AVRIL

- 03 | Marché de producteurs locaux et atelier gratuit de fabrication de sacs à vrac
 - 05 | Soirée à thème organisée par les Indiens
 - 12 | Soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes
 - 19 | Soirée à thème organisée par le Marocaf
 - 25 | Fête de la bière organisée par le Cruet Cardio Fit'
- Vacances de Pâques** : chasse aux œufs avec A2C

MAI

- 08 | Marché de producteurs locaux (date à confirmer)
- 08 | Commémoration
- 10 | Marché aux plants de la Tirelire des écoliers
- 23/24 | Le Grand Raid 73

JUIN

- 05 | Marché de producteurs locaux et stand d'information sur les tiques
- 05 | Soirée sur le thème de l'ambroisie
- 13 | Kermesse de la Tirelire des écoliers
- 14 | Concert organisé par La Clique
- 21/22 | Fête du club A2C et finale Championnats DLM
- 27/29 | Spectacle de Les Strad



Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi
de 15h00 à 18h00

Judi
de 9h00 à 12h00

Vendredi
de 9h00 à 12h00

Le Maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous en semaine.

04 79 84 29 62 | mairie@cruet.fr | www.cruet.fr

L'agenda est régulièrement mis à jour sur notre site Internet www.cruet.fr et sur l'application PanneauPocket

Tirage à 500 exemplaires - **Directeur de la publication** : Jean-Michel BLONDET, avec la participation des adjoints - **Coordination éditoriale** : David DE BRUYNE - **Crédits photos** : Alexandra BARRÉ, Jean-Michel BLONDET, David DE BRUYNE, Marie-Hélène PLAYERET, Séverine GAUTHIER et les associations - **Réalisation** : Adrien REYMONDON - **Impression** : Imprimerie de Savoie - APEI